

COMPTES SOCIAUX AU 31 DÉCEMBRE 2023

BILAN ACTIF (Modèle Normal)

Exercice clos au : 31/12/2023

ACTIF	EXERCICE 31/12/2023			EXERCICE PRÉCÉDENT 31/12/2022
	BRUT	AMORTISSEMENT ET PROVISIONS	NET	NET
IMMOBILISATION EN NON VALEUR (a)	8 008 390,41	6 911 736,65	1 096 653,76	1 381 597,47
- Frais préliminaires	8 008 390,41	6 911 736,65	1 096 653,76	1 381 597,47
- Charges à répartir sur plusieurs exercices				
- Primes de remboursement des obligations				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (b)	254 744 312,26	4 349 287,22	250 395 025,04	249 679 702,97
- Immobilisations en recherche et développement	64 451 346,64		60 162 059,42	60 162 987,35
- Brevets, marques, droits et valeurs similaires	189 516 715,62	4 349 287,22	189 516 715,62	189 516 715,62
- Fonds commercial	776 250,00		776 250,00	
- Autres immobilisations incorporelles				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES (c)	504 315 369,58	347 327 271,37	156 988 098,21	173 047 613,41
- Terrains	52 590 144,70		52 590 144,70	52 590 144,70
- Constructions	155 828 680,66	107 457 784,80	48 370 895,86	55 920 144,70
- Installations techniques, matériel et outillage	271 382 969,83	218 082 965,96	53 300 003,87	61 931 924,14
- Matériel de transport	10 410 663,49	10 308 996,48	101 667,01	101 667,01
- Mobiliers, matériel de bureau et aménagements divers				
- Autres immobilisations corporelles	13 680 164,24	11 477 524,13	2 202 640,11	2 495 452,86
- Immobilisations corporelles en cours	422 746,66		422 746,66	8 280,00
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (d)	736 736 386,64	35 175 500,00	701 560 886,64	701 638 089,54
- Prêts immobilisés	58 757,04		58 757,04	135 959,94
- Autres créances financières	1 218 680,80		1 218 680,80	1 218 680,80
- Titres de participation	735 432 948,80	35 175 500,00	700 257 448,80	700 257 448,80
- Autres titres immobilisés	26 000,00		26 000,00	26 000,00
ECARTS DE CONVERSION - ACTIF (e)				
- Diminution des créances immobilisées				
- Augmentation des dettes de finance				
TOTAL I (a+b+c+d+e)	1 503 804 458,89	393 763 795,24	1 110 040 663,65	1 125 747 003,39
STOCKS (f)	311 741 700,94		311 741 700,94	333 145 874,23
- Marchandises	167 980 660,27		167 980 660,27	119 175 527,32
- Matières et fournitures consommables	42 888 546,99		42 888 546,99	28 820 234,06
- Produits en cours	60 623 267,54		60 623 267,54	133 257 537,00
- Produits interm. et produits resid.	40 249 226,14		40 249 226,14	51 892 575,85
- Produits finis				
CRÉANCES DE L'ACTIF CIRCULANT (g)	1 248 627 337,14	43 196 213,61	1 205 431 123,53	1 175 539 926,73
- Fournis, débiteurs, avances et acomptes	12 196 644,98		12 196 644,98	10 052 606,98
- Clients et comptes rattachés	279 902 193,70		279 902 193,70	297 527 864,61
- Personnel	4 416 572,85		4 416 572,85	3 638 031,49
- Etat	95 432 930,50		95 432 930,50	56 366 839,19
- Comptes d'associés				
- Autres débiteurs	854 970 020,10	43 196 213,61	811 773 806,49	805 728 901,57
- Compte de régularisation actif	1 708 975,01		1 708 975,01	2 225 682,89
TITRES ET VALEUR DE PLACEMENT (h)	57 532,38		57 532,38	57 532,38
ECART DE CONVERSION - ACTIF (i) (Éléments circulants)	492 487,55		492 487,55	1 102 673,95
TOTAL II (f+g+h+i)	1 560 919 058,01	43 196 213,61	1 517 722 844,40	1 509 846 007,29
TRESORERIE - ACTIF	61 735 511,44		61 735 511,44	32 097 809,45
- Chèques et valeurs à encaisser	1 649 621,63		1 649 621,63	1 391 144,63
- Banques, TG & CDDP	60 054 855,63		60 054 855,63	30 502 948,79
- Caisses, régies d'avances et accredités	31 034,18		31 034,18	203 716,03
TOTAL III	61 735 511,44		61 735 511,44	32 097 809,45
TOTAL GENERAL I+II+III	3 126 459 028,34	436 960 008,85	2 689 499 019,49	2 667 690 820,13

COMPTES DE PRODUITS ET CHARGES (Hors Taxes Modèle Normal)

Exercice clos au : 31/12/2023

NATURE	OPÉRATIONS		TOTAUX DE L'EXERCICE 3= 1+2	TOTAUX DE L'EXERCICE PRÉCÉDENT
	Propres à l'exercice 1	Concernant les exercices précédents 2	31/12/2023	31/12/2022
I. PRODUITS D'EXPLOITATION				
- Ventes de marchandises				
- Ventes de biens et services produits chiffres d'affaires	904 614 741,30		904 614 741,30	897 687 894,27
- Variation de stock de produits(1)	-70 209 306,24		-70 209 306,24	95 691 691,96
- Immobilisations produites pour l'entreprise pour elle-même				
- Subvention d'exploitation				
- Autres produits d'exploitation	3 624 016,08		3 624 016,08	5 514 584,66
- Reprises d'exploitation; transfert de charges	13 280,65		13 280,65	2 857 565,28
TOTAL I	838 042 731,79		838 042 731,79	1 001 751 736,17
II. CHARGES D'EXPLOITATION				
- Achats revendus de marchandises(2)				247 630,91
- Achat consommés de matières et de fournitures(2)	571 382 897,21	51 029,64	571 433 926,85	649 790 293,67
- Autres charges externes	56 909 004,87	2 222 987,23	59 131 992,10	63 745 602,54
- Impôts et taxes	2 097 060,98	28 778,00	2 125 838,98	2 441 747,14
- Charges de personnel	150 684 752,78		150 684 752,78	168 265 412,95
- Autres charges d'exploitation	660 000,00		660 000,00	660 000,00
- Dotations d'exploitation	22 757 390,31		22 757 390,31	22 517 630,42
TOTAL II	804 491 106,15	2 302 794,87	806 793 901,02	907 668 317,63
III. RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)			31 248 830,77	94 083 418,54
IV. PRODUITS FINANCIERS				
- Produits des titres de participation et autres titres immobilisés	13 773 441,82		13 773 441,82	1 937 520,94
- Gains de change	7 210 230,32		7 210 230,32	7 409 720,06
- Intérêts et autres produits financiers	27 190 085,43		27 190 085,43	20 942 992,96
- Reprises financières; transfert de charges	833 924,43		833 924,43	1 009 631,20
TOTAL IV	49 007 682,00		49 007 682,00	31 299 865,16
V. CHARGES FINANCIÈRES				
- Charges d'intérêts	42 896 219,51	424 334,15	43 320 553,66	35 956 232,33
- Pertes de changes	10 629 582,05		10 629 582,05	14 041 040,29
- Autres charges financières				
- Dotations financières	223 738,03		223 738,03	9 389 924,43
TOTAL V	53 749 539,59	424 334,15	54 173 873,74	59 387 197,05
VI. RESULTAT FINANCIER (IV-V)			-5 166 191,74	-28 087 331,89
VII. RESULTAT COURANT (III+VI)			26 082 639,03	65 996 086,65
VIII. PRODUITS NON COURANTS				
- Produits des cessions d'immobilisations				
- Subventions d'équilibre				
- Reprises sur subventions d'investissement				
- Autres produits non courants	922,70	904 891,49	905 814,19	6 378 116,19
- Reprises non courantes; transferts de charges				
TOTAL VIII	922,70	904 891,49	905 814,19	6 378 116,19
CHARGES NON COURANTES				
- Valeurs nettes d'amort. des Immo cédées				
- Subventions accordées				
- Autres charges non courantes	6 668 456,38	6 000,90	6 674 457,28	15 487 778,88
- Dotations non courantes aux amortiss. et provision				11 444 000,00
TOTAL IX	6 668 456,38	6 000,90	6 674 457,28	26 931 778,88
X. RESULTAT NON COURANT (VIII - IX)	-6 667 528,68	910 892,39	-5 756 636,29	-20 553 662,69
XI. RESULTAT AVANT IMPÔTS (VII + X)			20 316 000,94	45 442 423,96
XII. IMPÔTS SUR LES RESULTATS	6 190 569,00		6 190 569,00	12 400 973,00
XIII. RESULTAT NET (XI - XII)			14 125 431,94	33 041 450,96
XIV. TOTAL DES PRODUITS (I + V + VIII)			887 956 232,98	1 039 429 717,52
XV. TOTAL DES CHARGES (II + VI + IX + XII)			873 832 801,04	1 006 388 266,56
XVI. RESULTAT NET (XIV - XV)			14 125 431,94	33 041 450,96

1) Variation de stocks : stock final - stock initial ; augmentation (+) ; diminution (-)
2) Achats revendus ou consommés : achats - variation de stocks

BILAN PASSIF (Modèle Normal)

Exercice clos au : 31/12/2023

PASSIF	EXERCICE 31/12/2023		EXERCICE PRÉCÉDENT 31/12/2022
	CAPITAUX PROPRES		
- Capital social ou personnel (1)		114 138 800,00	114 138 800,00
- Moins : Actionnaires, capital souscrit non appelé capital appelé dont versé			
- Prime d'émission, de fusion, d'apport	955 539 200,00		955 539 200,00
- Ecarts de réévaluation			
- Réserve légale	11 413 880,00		11 413 880,00
- Autres réserves	1 800 000,00		1 800 000,00
- Report à nouveau (2)	469 956 063,89		448 328 492,93
- Résultats nets en instance d'affectation (2)			
- Résultat net de l'exercice (2)	14 123 431,94		33 041 450,96
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES (a)	1 566 971 375,83		1 564 261 823,89
CAPITAUX PROPRES ASSIMILÉS (b)			
- Subventions d'investissement			
- Provisions réglementées			
DETTES DE FINANCEMENT (c)	173 655 305,54		185 900 070,50
- Emprunts obligataires			
- Autres dettes de financement	173 655 305,54		185 900 070,50
PROVISIONS DURABLES POUR RISQUES ET CHARGES (d)			
- Provisions pour risques			
- Provisions pour charges			
ECARTS DE CONVERSION - PASSIF (e)			
- Augmentation des créances immobilisées			
- Diminution des dettes de financement			
TOTAL I (a+b+c+d+e)	1 740 626 681,37		1 750 161 894,39
DETTES DU PASSIF CIRCULANT (f)	271 862 907,57		292 612 808,45
- Fournisseurs et comptes rattachés	179 356 820,50		185 126 301,18
- Clients créditeurs, avances et acomptes			
- Personnel	5 201 552,08		14 330 041,81
- Organismes sociaux	6 434 673,14		5 494 028,59
- Etat	5 378 223,00		11 284 953,11
- Comptes d'associés	2 177 202,97		2 162 882,97
- Autres créances	69 012 832,13		68 693 547,12
- Comptes de régularisation - passif	4 301 603,75		5 521 053,67
AUTRES PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES (g)	223 738,03		833 924,43
ECARTS DE CONVERSION - PASSIF (h) (Éléments circulants)	1 581 583,49		2 906 909,87
TOTAL II (f+g+h)	273 668 229,09		296 353 642,75
TRESORERIE-PASSIF			
- Crédits d'escompte	2 561 545,07		924 540,20
- Crédit de trésorerie	157 398 025,65		256 140 506,65
- Banques (soldes créditeurs)	515 244 538,31		364 110 236,14
TOTAL III	675 204 109,03		621 175 282,99
TOTAL I+II+III	2 689 499 019,49		2 667 690 820,13

(1) Capital personnel débiteur
(2) Bénéficiaire (+), déficitaire (-)

Retrouvez le Rapport Financier Annuel à partir du 30 avril 2024 sur le lien suivant :

<https://unimergroup.com/rapports/>

Retrouvez les commentaires sur les réalisations dans le communiqué de presse du 20 mars 2024 sur le lien suivant :

<https://unimergroup.com/i/communiqués-financiers/2023/Communique-Financiere-Resultats-annuels-2023.pdf>



COMPTES CONSOLIDÉS AU 31 DÉCEMBRE 2023
BILAN CONSOLIDÉ (Exprimé en milliers de Dirhams Marocains)

ACTIF	31 Décembre 2023	31 Décembre 2022
ACTIF IMMOBILISÉ		
• Immobilisation en non-valeur	24 744	26 178
• Ecart d'acquisition	190 539	217 779
• Immobilisations incorporelles	217 367	217 153
• Immobilisations corporelles	462 385	506 503
• Titre mis en équivalence	609 253	594 901
• Immobilisations financières	13 551	13 432
• Impôts différés actifs	3 246	3 205
	1 521 085	1 579 152
ACTIF CIRCULANT		
• Stocks et en-cours	440 337	461 866
• Clients et comptes rattachés	293 796	321 963
• Autres créances et comptes de régularisation	388 953	383 129
• Valeurs mobilières de placement	134	134
	1 123 220	1 167 092
TRÉSORERIE - ACTIF	140 754	101 544
Total de l'actif	2 785 059	2 847 788

COMPTE DE RÉSULTAT CONSOLIDÉ

(Exprimé en milliers de Dirhams Marocains)

Compte de résultat consolidé	31 Décembre 2023	31 Décembre 2022
Produits d'exploitation	1 313 509	1 486 991
Chiffre d'affaires	1 393 751	1 367 951
Variation de stocks de produits	(84 901)	104 473
Autres produits d'exploitation	4 659	14 566
Charges d'exploitation	(1 267 793)	(1 413 375)
Achats et autres charges externes	(941 928)	(1 065 045)
Impôts et taxes	(6 988)	(6 293)
Charges de personnel	(260 844)	(269 907)
Autres charges d'exploitation	(1 145)	(1 741)
Dotations d'exploitation	(56 888)	(70 389)
Résultat d'exploitation	45 716	73 616
Résultat financier	(54 312)	(47 692)
Résultat courant des entreprises intégrées	(8 596)	25 924
Résultat non courant	(6 290)	(14 468)
Résultat avant impôt	(14 886)	11 456
Impôt sur le résultat	(14 017)	(18 914)
Résultat net des entreprises intégrées avant amortissement des écarts d'acquisition	(28 904)	(7 458)
DEA des écarts d'acquisition	(27 240)	(27 240)
QP des sociétés mises en équivalence	70 108	150 517
Résultat net de l'ensemble consolidé	13 964	115 819
Résultat net part du Groupe	(34 095)	45 917
Intérêts minoritaires dans le résultat	48 060	69 902

BILAN CONSOLIDÉ (Exprimé en milliers de Dirhams Marocains)

PASSIF	31 Décembre 2023	31 Décembre 2022
• Capital	114 139	114 139
• Primes d'émission, de fusion, d'apport	955 539	955 539
• Réserves consolidées	271 545	215 625
• Ecart de conversion	(3 140)	2 897
• Résultat consolidé	13 964	115 819
CAPITAUX PROPRES DE L'ENSEMBLE CONSOLIDÉ	1 352 047	1 404 019
• Dont : Capitaux propres part du groupe	1 065 613	1 130 939
Intérêts minoritaires	286 434	273 078
Subventions d'investissement		
• Dettes de financement	286 203	322 796
• Provisions pour risques et charges		356
• Impôts différés passifs	2 932	2 947
	289 135	326 099
PASSIF CIRCULANT		
• Fournisseurs et comptes rattachés	254 296	298 508
• Autres dettes et comptes de régularisation	166 959	163 723
	421 255	462 231
TRÉSORERIE - PASSIF	722 623	655 440
Total du passif	2 785 059	2 847 788

PÉRIMÈTRE DE CONSOLIDATION

31 Décembre 2023

SOCIÉTÉS	Pourcentages d'intérêt	Pourcentages de contrôle	Méthodes de Consolidation
UNIMER SA	100,00%	100,00%	Société mère
TOP FOOD	99,98%	99,98%	IG
INVESTIPAR	100,00%	100,00%	IG
VCR LOGISTICS	100,00%	100,00%	IG
Groupe RETAIL	25,31%	25,31%	MEE
ALMAR	100,00%	100,00%	IG
LA MONÉGASQUE VANELLI FRANCE	100,00%	100,00%	IG
VANELLI MAROC	100,00%	100,00%	IG
DÉLIMAR	99,14%	99,14%	IG
BELDIVA	76,00%	76,00%	IG
F PARTNERS	100,00%	100,00%	IG
SMCA	60,00%	60,00%	IG
UNIMER DAKHLA	100,00%	100,00%	IG
PELAGIC PIONNIERE	35,00%	50,00%	IG
SIRIUS PELAGIC	50,00%	50,00%	IG
OPTIFISH	60,00%	60,00%	IG
SNCP	73,45%	73,45%	IG
UNIMER PROTEINS	100,00%	100,00%	IG
UNIMER AFRICA	100,00%	100,00%	IG
UNIMER MAURITANIE	70,00%	70,00%	IG
CONSERVERIE PELAGIQUE DAKHLA	100,00%	100,00%	IG
FINE FROZEN FRUITS AND VEGETABLES	100,00%	100,00%	IG

IG : Intégration globale
MEE : Mise en équivalence

• Retrouvez le Rapport Financier Annuel à partir du 30 avril 2024 sur le lien suivant :

<https://unimergroup.com/rapports/>

• Retrouvez les commentaires sur les réalisations dans le communiqué de presse du 20 mars 2024 sur le lien suivant :

<https://unimergroup.com/i/communiqués-financiers/2023/Communique-Financiere-Resultats-annuels-2023.pdf>


RAPPORTS DES COMMISSAIRES AUX COMPTES 2023



HORWATH MAROC AUDIT
90, Avenue Mehdi Ben Barka,
Hay Riad, Rabat - Maroc



FIDAROC GRANT THORNTON
7, Boulevard Driss Slaoui,
Casablanca, 20160 - Maroc

RAPPORT GENERAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

Exercice du « 1^{er} janvier au 31 décembre 2023 »

Aux Actionnaires de la Société UNIMER S.A.
Km 11, Rue L. Route de Zenata,
Sidi Bernoussi Q.I - 20 252 - Casablanca

AUDIT DES ETATS DE SYNTHESE

Opinion

Conformément à la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des états de synthèse ci-joints de la société UNIMER S.A., qui comprennent le bilan au 31 décembre 2023, le compte de produits et charges, l'état des soldes de gestion, le tableau de financement pour l'exercice clos à cette date, ainsi que l'état des informations complémentaires (ETIC). Ces états de synthèse font ressortir un montant de capitaux propres et assimilés de MAD 1.566.971.375,83 dont un bénéfice net de MAD 14.123.431,94.

Nous certifions que les états de synthèse cités au premier paragraphe ci-dessus sont réguliers et sincères et donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société UNIMER S.A. au 31 décembre 2023 conformément au référentiel comptable en vigueur au Maroc.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit selon les Normes de la Profession au Maroc. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états de synthèse » du présent rapport. Nous sommes indépendants de la société conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états de synthèse au Maroc et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Questions clés de l'audit

Les questions clés de l'audit sont les questions qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes dans l'audit des états de synthèse de la période considérée. Ces questions ont été traitées dans le contexte de notre audit des états de synthèse pris dans leur ensemble et aux fins de la formation de notre opinion sur ceux-ci, et nous n'exprimons pas une opinion distincte sur ces questions.

Dépréciation des titres de participation et des créances rattachées

1. Risque identifié

Les titres de participation et les créances rattachées enregistrent au bilan au 31 décembre 2023 des montants nets respectifs de KMAD 700.257 et KMAD 811.774. Ils représentent, ainsi, les postes les plus significatifs de l'actif de la société.

A la date d'entrée, les titres de participation sont comptabilisés à leur coût d'acquisition. Les créances rattachées aux participations sont, pour leur part, comptabilisées à leur valeur nominale.

Lors de chaque clôture, la société procède à l'évaluation de la valeur actuelle de ces titres tenant compte de la situation financière des participations, de leurs rentabilités à la clôture, des effets de complémentarité technique, commerciale ou économique susceptibles de résulter de la participation et de leurs perspectives d'avenir.

Les provisions pour dépréciation de ces titres et ces créances sont déterminées en tenant compte de la performance financière des filiales, des perspectives de leurs évolutions ou de leurs valeurs probables de cession. L'estimation de l'utilité des participations requiert, ainsi, une appréciation plus ou moins subjective du management dans son choix des critères à considérer selon la nature de l'activité et le contexte de chaque participation. Dans ce contexte, nous avons estimé que la correcte évaluation des titres de participation et des créances rattachées constitue un point clés d'audit, en raison du poids de ces actifs dans le bilan et de l'importance des jugements de la direction à cet égard.

2. Procédures d'audit mises en œuvre en réponse à ce risque

Pour apprécier le caractère raisonnable de l'estimation des valeurs actuelles des titres de participation, nos travaux ont consisté principalement à vérifier, sur la base des informations qui nous ont été communiquées, que les valeurs déterminées par la direction sont fondées sur une justification appropriée de la méthode d'évaluation et des éléments chiffrés utilisés.

Pour les évaluations reposant sur des éléments historiques, nos travaux ont consisté à :

- Vérifier que les quotes-parts des capitaux propres retenus concordent avec les comptes arrêtés des filiales ;
- Pour les évaluations reposant sur des éléments prévisionnels, nos diligences ont consisté à :
 - Obtenir les prévisions de flux de trésorerie et d'exploitation des activités des filiales concernées établies par leurs directions opérationnelles et apprécier leur cohérence avec les données prévisionnelles issues des derniers plans stratégiques ;
 - Vérifier la cohérence des hypothèses retenues avec l'environnement économique au moment de l'établissement des comptes ;
 - Comparer les prévisions retenues pour des périodes précédentes avec les réalisations correspondantes afin d'apprécier le caractère raisonnable des prévisions antérieurement fixées.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance pour les états de synthèse

La direction est responsable de la préparation et de la présentation sincère fidèle des états de synthèse, conformément au référentiel comptable en vigueur au Maroc, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états de synthèse exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états de synthèse, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions se rapportant à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider la société ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle. Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la société.

Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états de synthèse

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états de synthèse pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes de la profession au Maroc permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états de synthèse prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes de la profession au Maroc, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états de synthèse comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la société ;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière ;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états de synthèse au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la société à cesser son exploitation ;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états de synthèse, y compris les informations fournies dans l'ETIC, et apprécions si les états de synthèse représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

VERIFICATIONS ET INFORMATIONS SPECIFIQUES

Nous avons procédé également aux vérifications spécifiques prévues par la loi et nous nous sommes assurés notamment de la sincérité et de la concordance, des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'administration destiné aux Actionnaires avec les états de synthèse de la société.

Rabat et Casablanca, le 28 mars 2024

Les Commissaires aux Comptes

HORWATH MAROC AUDIT

HORWATH MAROC AUDIT
90, Avenue Mehdi Ben Barka,
Hay Riad, Rabat
Tél : 05 37 77 46 70 / 71
Fax : 05 37 77 46 76

Adib BENBRAHIM

FIDAROC GRANT THORNTON

FIDAROC GRANT THORNTON
Membre du Réseau Grant Thornton
7 Bd. Driss Slaoui - Casablanca
Tél : 05 22 54 46 00 - Fax : 05 22 29 66 70

Faïçal MEKOUAR



HORWATH MAROC AUDIT
90, Avenue Mehdi Ben Barka,
Hay Riad, Rabat - Maroc



FIDAROC GRANT THORNTON
7, Boulevard Driss Slaoui,
Casablanca, 20160 - Maroc

RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES COMPTES CONSOLIDÉS UNIMER SA (Groupe UNIMER)

Exercice du « 1^{er} janvier au 31 décembre 2023 »

Aux Actionnaires de la Société UNIMER S.A.
Km 11, Rue L. Route de Zenata,
Sidi Bernoussi Q.I - 20 252 - Casablanca

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états de synthèse consolidés de la société UNIMER S.A. et de ses filiales (Groupe Unimer), qui comprennent le bilan consolidé au 31 décembre 2023, ainsi que le compte de produits et charges consolidés, l'état des soldes de gestion et le tableau consolidé des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que l'état des informations complémentaires (ETIC), y compris un résumé des principales méthodes comptables. Ces états de synthèse consolidés font ressortir un montant de capitaux propres consolidés de KMAD 1.352.047 dont un bénéfice net consolidé de KMAD 13.964.

Nous certifions que les états de synthèse consolidés cités au premier paragraphe ci-dessus, sont réguliers et sincères et donnent dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle du patrimoine et de la situation financière du Groupe au 31 décembre 2023, ainsi que du résultat de l'ensemble consolidé pour l'exercice clos à cette date, conformément au référentiel comptable en vigueur au Maroc.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit selon les Normes de la Profession au Maroc. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états de synthèse consolidés » du présent rapport. Nous sommes indépendants du Groupe conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états de synthèse au Maroc et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Question clé de l'audit

Les questions clés de l'audit sont les questions qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes dans l'audit des états de synthèse consolidés de la période considérée.

Nous avons déterminé qu'il n'y avait aucune question clé de l'audit à communiquer.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états de synthèse consolidés

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états de synthèse consolidés, conformément au référentiel comptable en vigueur au Maroc ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états de synthèse consolidés exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états de synthèse consolidés, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité du groupe à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions se rapportant à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider le groupe ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière du groupe.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états de synthèse consolidés

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états de synthèse consolidés pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes de la profession au Maroc permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états de synthèse consolidés prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes de la profession au Maroc, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états de synthèse consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne du groupe ;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière ;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité du groupe à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états de synthèse au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener le groupe à cesser son exploitation ;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états de synthèse consolidés, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états de synthèse consolidés représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.
- nous obtenons des éléments probants suffisants et appropriés concernant les informations financières des entités et activités du groupe pour exprimer une opinion sur les états de synthèse consolidés. Nous sommes responsables de la direction, de la supervision et de la réalisation de l'audit du groupe. Nous assumons l'entière responsabilité de l'opinion d'audit.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Rabat et Casablanca, le 28 mars 2024

Les Commissaires aux Comptes

HORWATH MAROC AUDIT

HORWATH MAROC AUDIT
90, Avenue Mehdi Ben Barka,
Hay Riad, Rabat
Tél : 05 37 77 46 70 / 71
Fax : 05 37 77 46 76

Adib BENBRAHIM

FIDAROC GRANT THORNTON

FIDAROC GRANT THORNTON
Membre du Réseau Grant Thornton
7 Bd. Driss Slaoui - Casablanca
Tél : 05 22 54 46 00 - Fax : 05 22 29 66 70

Faïçal MEKOUAR